

CAP CONSTRUCTEUR BOIS

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Constructeur Bois est amené à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois.

Son domaine d'intervention est la construction ou la réhabilitation de structures et ossatures en bois et dérivés pour des bâtiments

Le titulaire du CAP Constructeur Bois est amené :

- à réaliser en autonomie des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier.
- à intervenir avec un aide ou un autre titulaire du CAP sur des structures ou ossatures pouvant nécessiter d'employer plusieurs personnes,
- à participer à des travaux plus complexes de préfabrication et/ou de construction dans le cadre d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Module Accompagnement Personnalisé et Techniques de recherche d'emploi : 154 h**
- Module TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) : **14h**
- Module Compétences Générales (français, histoire-géo-EMC, mathématiques, sciences physiques) : **140 h**
- Module Traitement des déchets de chantier : **7 h**
- Module PSE (Prévention, Santé, Environnement – dont SST et PRAP) : **35 h**
- Module Sécurité (Travail en hauteur - R 408, habilitations électriques HO- BO – HOV) : **28 h**
- Module Rénovation Performante (en FOAD : module e-learning SPOC) : **23 h**
- Module Gestion HQE d'un projet : **4 h**
- Module Etanchéité à l'air : **14 h**
- Module Isolation (matériaux bio sourcés, paille) : **49 h**
- Module Analyse de situation professionnelle : **85 h**
- Module Réalisation d'ouvrage : **210 h**
- Module Fabrication d'ouvrage spécifique : **140 h**
- Certification : **35 h**
- Périodes de formation en situation de travail : **245 h**



MODALITÉS

DUREE et CALENDRIER

- 1183 heures maximum dont 938 heures maximum en centre (784 heures socle + 154 h accompagnement personnalisé) et 245 heures en stage pratique entreprise.
- Du 23 septembre 2020 au 4 juin 2021

VALIDATION

- CAP Constructeur bois présenté en CCF « *Présentation des stagiaires aux épreuves du diplôme conformément aux exigences du référentiel de certification Le règlement complet d'examen peut vous être communiqué sur simple demande* ».

PUBLIC ET PREREQUIS

- Motivation pour les métiers du bâtiment en général et de la construction bois en particulier.
- Aptitude physique à exercer le métier.
- Niveau scolaire de fin de 3^{ème} (français et mathématiques).
- Capacité à suivre la formation : avoir réglé les questions de disponibilité, de déplacements, d'hébergement.
- Etre demandeur d'emploi.


 GRETA académie Lyon


 GRETA_acadelyon

CAP CONSTRUCTEUR BOIS

METHODES PEDAGOGIQUES

- Une individualisation de la progression pédagogique : elle est élaborée avec le stagiaire en fonction de ses acquis. Des évaluations formatives régulières permettent à chaque stagiaire de mesurer sa progression.

- Une pédagogie de l'alternance : les stages en entreprises sont des modes et des temps de formation à part entière. Pour cela, les objectifs d'apprentissage durant ces périodes sont définis et évalués. Un tuteur est identifié dans l'entreprise, il est contacté ou visité régulièrement.

- Un accompagnement fort du stagiaire : il est formalisé, et mis en place depuis l'accueil jusqu'au suivi post formation, ponctué par des temps de bilan collectif et individuel, et par des entretiens de suivi individuel. Il est organisé en un module spécifique de 154 h maximum (remises à niveau, appui pédagogique, coaching) assorti du module TRE de 14h.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Une pédagogie active, interactive, pluridisciplinaire, tournée vers le développement des compétences.

- La dimension groupe, par les interactions entre les stagiaires, est un facteur dynamisant. Confrontation des témoignages, échanges entre stagiaires, communication, collaboration dans le groupe sont le moteur de l'animation pédagogique.

- Le parcours intègre un temps de e-learning .

- Dans le domaine de la construction, les travaux pratiques en atelier structurent les séquences pédagogiques. Les apports des notions technologiques, mathématiques, scientifiques viennent au service et en appui des réalisations.

- Dans toutes les matières, les productions stagiaires sont privilégiées.

- Les plateaux techniques du LP Bérard sont labellisés Praxibat.



FORMALITES D'ADMISSION

- Présence requise à l'ICOP
- Entretien de motivation
- Positionnement écrit concernant les prérequis nécessaires à la formation (expression, mathématiques)

EFFECTIF

- 6 stagiaires minimum, 12 stagiaires maximum

LIEU DE FORMATION

- GRETA DE L'AIN

Pôle d'AMBERIEU-EN-BUGEY
Lycée Alexandre BERARD
223 rue Alexandre Bérard
01 500 Ambérieu-en-Bugey

SIRET

- 190 100 164 00028

APE

- 8559A

CONTACTS

GRETA DE L'AIN

Site d'Ambérieu en Bugey
223, rue Alexandre Bérard
01500 AMBERIEU EN BUGEY
Tél. 04 74 34 66 88
Fax. 04 74 34 38 50
greta.ain@ac-lyon.fr
<https://www1.ac-lyon.fr/greta/ain>

Mme Sandrine GODRIE

Assistante de Formation

Tél. 04 74 34 66 88

Sandrine.godrie@ac-lyon.fr

Mme Florence PISANI

Conseillère en formation Continue

Tél. 06 89 38 55 53

Florence.pisani@ac-lyon.fr



GRETA académie Lyon



GRETA_acadelyon

